

Québec, le 18 mars 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le député,

Nous avons pris connaissance des préoccupations soulevées quant à la nécessité d'une nouvelle école à Nicolet, en raison de la croissance démographique et des besoins accrus en infrastructures scolaires dans la région.

Le gouvernement du Québec a considérablement augmenté ses investissements en éducation, portant le Plan québécois des infrastructures (PQI) de 9G\$ à près de 23G\$ en six ans, ce qui a permis la construction de près de 100 nouvelles écoles et plus de 200 agrandissements depuis 2018. En 2024-2025, un budget de 3,7G\$ sera consacré aux infrastructures scolaires.

Toutefois, la hausse rapide de l'immigration temporaire et la forte demande dans plusieurs régions nécessitent une gestion rigoureuse des fonds publics. L'inscription d'un projet au PQI se fait après une évaluation approfondie des besoins, et bien que la construction d'une nouvelle école à Nicolet ne soit pas encore inscrite au PQI actuel, cela ne signifie pas qu'elle ne sera pas réalisée.

Ce projet sera étudié avec la plus grande rigueur au même titre que les autres demandes par les centres de services scolaires. Nous comprenons l'importance de cette infrastructure pour la communauté et nous nous engageons à poursuivre l'évaluation de ce projet en fonction des priorités gouvernementales et des ressources disponibles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.



Bernard Drainville